

Floranid® Gazon Désherbant S

Engrais gazon à longue durée d'action
avec désherbant incorporé.

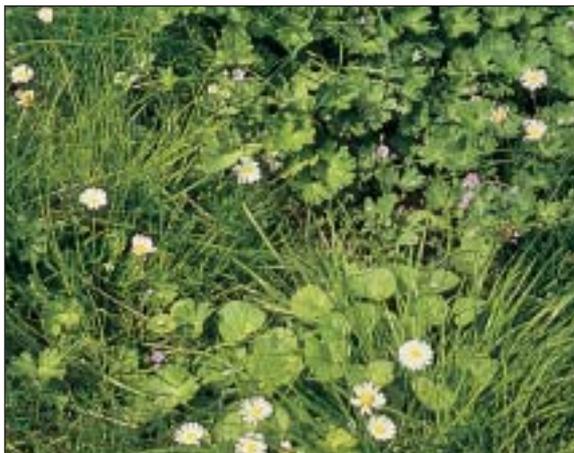


PROPRIÉTÉS

Floranid® Gazon Désherbant S fertilise et désherbe le gazon en une seule opération, sans matériel spécifique. Grâce à la complémentarité de ses deux matières actives herbicides, pratiquement toutes les dicotylédones annuelles et vivaces des gazons sont détruites en quatre à six semaines. L'engrais à base d'Isodur® stimule la repousse du gazon et empêche les mauvaises herbes de se réimplanter.



DOMAINE D'APPLICATION



Floranid® Gazon Désherbant S s'emploie pour détruire les mauvaises herbes dans les gazons. Il s'adresse aux terrains de sports, parcs, gazons d'agrément, ronds-points directionnels... Floranid® Gazon Désherbant S s'épand soit à la main (petites surfaces) ou à l'épandeur centrifuge. Il garantit une destruction des adventives vivaces et annuelles grâce à ses deux matières actives, et une recolonisation du gazon grâce à l'Isodur.

DOSE D'EMPLOI

30 g/m² = 300 kg/ha

Epandre Floranid® Gazon Désherbant S 3 à 6 jours après la dernière tonte, de préférence sur un sol humide en dehors des périodes de pluie. Attendre une semaine avant la tonte suivante. Si, dans les 3-4 jours qui suivent l'épandage, il n'a pas plu, il est souhaitable d'arroser légèrement afin que la dissolution des granulés soit totale.

L'APPORT DE L'ISODUR®

L'Isodur®, azote de synthèse organique à longue durée d'action, assure une nourriture régulière au gazon pendant trois à quatre mois. Il évite les pertes par lessivage et les risques de brûlures.

Sa teneur en fraction II est très élevée. La fraction II représente l'azote réellement à action lente.



EPOQUE D'APPLICATION

Pour une efficacité maximum, Floranid® Gazon Désherbant S s'utilise par temps "poussant" (entre 12 et 25°C) au printemps et à l'automne (zone verte).

Ne pas utiliser en zone rouge.



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Respecter la dose homologuée.
- Eviter d'atteindre les feuilles des arbres et arbustes voisins et de traiter trop près de leur racines.
- Ne pas confectionner de compost avec les déchets de tonte.
- Sur gazon planté de bulbes, attendre que leur floraison soit finie et leurs feuilles fanées.
- Ne pas utiliser sur gazon de moins d'un an.
- L'utilisation de Floranid® Gazon Désherbant S est déconseillée lorsqu'on veut effectuer un semis de regarnissage.

COMPOSITION

Engrais NPK contenant de l'isobutylidène diurée
15 - 5 - 8 + 3 + 2,4-D et Dicamba

- 15% d'azote (N) dont :
 - 2,3 nitrique
 - 8,2 ammoniacal
 - 4,5 de synthèse organique de l'isobutylidène diurée (Isodur®) dont :
 - 0,3 soluble à 20°C (Fraction I)
 - 4,0 insoluble à 20°C mais soluble à 100°C (Fraction II)
 - 0,2 insoluble à 100°C (Fraction III)
- 5% d'anhydride phosphorique (P₂O₅) soluble dans le citrate d'ammonium neutre dont 2,5 soluble dans l'eau
- 8% d'oxyde de potassium (K₂O) soluble dans l'eau
- 22,5% d'anhydride sulfurique (SO₃) dont 18 soluble dans l'eau
- 3% d'oxyde de magnésium (MgO) soluble dans l'eau
- Oligo-élément : Fer (0,06%)
- 0,7% de 2,4 - D
- 0,1% de Dicamba } sous forme de sels d'amine
- Nom homologué : Floranid Gazon Désherbant S 15.5.8.3
AMM n° 7700706
Sans classement toxicologique.

Floranid® Gazon Désherbant S est un engrais dont toute la potasse est sous forme sulfate. Il porte la mention "pauvre en chlore".

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui sont déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre situation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère Français de l'Agriculture.

COMPO France S.A.S. ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non

Nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur :
www.quickfds.com

